Bohnenkamp
Moving Professionals

28.04.2025

JANTES

Groupe de produits	Jantes
Numéro d'article	10002760
Taille de jante valide	9.00 x 22.5
Connexion jante	10/281/335
Modèle des trous de boulons	B3
Déport [mm]	+161
Semi-entraxe (HMA) [mm]	175.5
Couleur de la jante	Noir
Marque	Jamak

Informations techniques

Capacité de charge jantes 1 [kg]	6000
Vitesse jantes 1 [km/h]	40
Capacité de charge jantes 2 [kg]	4000
Vitesse jantes 2 [km/h]	100
Capacité de charge jantes 3 [kg]	6700
Vitesse jantes 3 [km/h]	25
Vitesse maximale [km/h]	100
Pression maximale de l'air [bar]	9,00
Type de propulsion	Angetriebene & gezogene Achse
Nettogewicht [kg] (gültig)	50.3
Bourrelet	kein Hump

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

28.04.2025

En une ou plusieurs pièces	einteilig
Matériau de la jante	Acier
RAL	RAL9005
Cavité scellée	non
Épaisseur du voile [mm]	14.5
Verschweißung beidseitig	non
Trous de ventilation	oui
Centrage de jante	BMZ
Nombre de trous de boulons	10
Modèle des trous de boulons EUWA	B22 DS 36
Diamètre du trou de boulon [mm]	27
Fraisure	Bille
Chanfrein conique [mm]	R18
Diamètre du trou du moyeu [mm]	281
Diamètre du cercle des trous de boulons [mm]	335
Siège de vanne	ALV
Diamètre du trou de la valve [mm]	9.7
Valve pré-assemblée	non
TPMS-kompatibles Ventil	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.